

Thermoludisme

Etats des lieux
des différents centres
en Midi-Pyrénées

AFTH Bagnères de Bigorre
le 7/11/2008

Marie-Noëlle Blanquier,
CR Midi-Pyrénées

Centres thermoludiques et de bien-être

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ EN MIDI-PYRÉNÉES

PRÉAMBULE

Développé depuis le début des années 1980 en Allemagne, ce mode de diversification de l'activité thermale, traduit un nouveau comportement de consommation, libre, hédoniste et de « plaisirs des eaux ».

N'ayant pas vocation à se substituer au thermalisme traditionnel, le Thermoludisme s'en distingue radicalement et nécessite des équipements dédiés et spécifiques.

Il confère aux stations une nouvelle attractivité, et permet au grand public de découvrir la « magie » des eaux thermales associée au sentiment de bien-être éprouvé.

Ainsi, loin de constituer une concurrence pour le thermalisme thérapeutique, le thermoludisme conforte les effets de levier de ce dernier, aux plans de l'économie locale :

■ emploi permanent et économie touristique des stations, été et hiver...

C'est pourquoi la Politique Thermale de la Région Midi-Pyrénées, s'est attachée à intervenir sur ce secteur, **tout en poursuivant un soutien affirmé au thermalisme traditionnel** :

■ qualité et maîtrise de la ressource en eau,

■ plateaux techniques de la distribution et valorisation énergétique des catégories disponibles,

■ extension, restructuration, modernisation et équipements des Ets thermaux.

HISTORIQUE ET OFFRE ACTUELLE

On retrouve cette approche d'utilisation des eaux thermales :

■ de longues date en : Allemagne, Suisse, Hongrie, Slovaquie...

■ plus récemment en : Andorre (Caldéa), Belgique, Espagne (Aragon, Catalogne et Galice)...

Celle-ci a fait des émules en France : Amnéville, St Paul les Dax, Jonzac, Plombières, Castel-Jaloux, Royal, Aix-les-Bains, Chaudes-Aigues, La Cerdagne française...

En Midi-Pyrénées ce type de pratique a émergé il y a déjà un quart de siècle, dans les stations thermales et de sports d'hiver des Pyrénées, en se développant d'abord, hors saison thermale, dans les établissements thermaux, par une offre d'après-ski.

Initié en 1981 par les Thermes de Luchon et en 1983 par ceux de Barèges.

Sous l'impulsion et avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées, ce marché s'est peu à peu dessiné dans les années 1990 et une offre distincte des unités de soins thermaux, s'est conjointement adaptée, selon le contexte des stations et des sites avec, dans un premier temps la création d'espaces forme :

Aulus, Luz-St-Sauveur, Ax-les-Thermes / le Grand Tétrás, Bagnères- de-Bigorre / Grands Thermes, Saint-Lary, Luchon, Lectoure et Castèra-Verduzan.

■ Le succès de ces initiatives et la progression des fréquentations,

■ Le développement de la demande de ce type de prestations,

■ L'évolution comportementale des clientèles touristiques,

■ L'inadaptation des équipements thermaux à leurs attentes,

ont conduit dès 1998, la Région Midi-Pyrénées, à encourager cette diversification par la création de Centres Thermoludiques et de Bien-Etre dans le cadre des Politiques Territoriales mises en œuvre au plan régional.

AFTH

ce qui s'est traduit par :

■ La création des centres de :

- « Balnéa » à Génos - Loudenvielle, « Luzéa » à Luz- St-Sauveur,
- « Aquensis » à Bagnères-de-Bigorre, « Sensoria » à St Lary.

■ Des opérations actuellement en phase de réalisation :

- Ax-les-Thermes et Barèges dont l'ouverture est prévue en fin d'année et début 2009 ;
- Cauterets et Capvern-les-Bains; ou encore Salies-du-Salat (initiative de la commune).

■ Les projets de : Luchon, Argeles-Gazost et Barbotan-les-Thermes.

A terme en Midi-Pyrénées, c'est donc une collection de 15 stations et sites thermaux (sur 18), dotés d'équipements dédiés, attractifs et performants, qui sera en mesure de proposer une palette d'offres « spa », thermoludique et de Bien-Etre, en Midi-Pyrénées.

ENJEUX : AYANT VOCATION A FONCTIONNER TOUTE L'ANNEE

Les enjeux de la diversification de l'offre Thermoludique, de Bien-Etre, de Remise en Forme et SPA Thermaux, se présentent comme suit :

- Conforter l'économie thermale qui constitue un socle essentiel du tissu économique local des stations et de leurs territoires (longue saisonnalité et selon les stations, un poids économique de 30 à 70 % de l'ensemble des activités pour les stations de Midi-Pyrénées).
- Favoriser l'emploi permanent, par une activité tout au long de l'année.
- Renouveler l'image des stations.
- Répondre à de nouveaux marchés qui se confirment depuis une dizaine d'années.
- Etre en phase avec des évolutions comportementales et sociétales, qui s'inscrivent dans la durée et sont susceptibles de constituer un réservoir de clientèle thermale pour l'avenir.
- Renforcement de l'attractivité des stations, confortement et développement des fréquentations touristiques été comme hiver, des week-end, d'inter-saisons et de prolongement des séjours.
- Typer les stations thermales de Midi-Pyrénées de façon à conférer à la destination une spécificité concurrentielle et à haute valeur ajoutée de par l'utilisation de l'eau thermale.

STRATEGIE

En Midi-Pyrénées, cette politique de diversification :

- Vise à conforter l'offre, dans une approche globale de station, du territoire et de la destination, sur la base du triptyque, qualité, pertinence et compétitivité des équipements.
- S'inscrit dans le cadre des Politiques Territoriales, Contrats de Pôle Touristique et Pays, permettant de drainer l'ensemble des crédits publics mobilisables : FEDER, ETAT/FNADT, Région, Département.

- S'appuie sur une démarche, concertée, partenariale et des méthodologies rigoureuses :
 - ▮ ensemble d'études préalables de marketing, de positionnement, de dimensionnement, de faisabilité économique et financière, également juridique si nécessaire...
 - ▮ de recherche d'un concept, à la fois, spécifique pour chaque station et en cohérence avec son empreinte identitaire.

Il s'agit de proposer une offre originale et distincte d'une station à l'autre, dont le concept est validé par des tables rondes consommateurs.

Mais aussi, pour les Centres Thermoludiques, de garantir le même niveau de qualité du gisement hydrominéral et de l'ensemble des installations techniques et sanitaires que pour les établissements thermaux.

Les critères, en faveur des stations thermales du Plan de Soutien de la Région Midi-Pyrénées, prévoient son intervention financière pour ces équipements sur la base :

- ▮ de l'exploitation d'une ressource en eau hydrominérale, homologuée ou non,
- ▮ des principes d'exploitation de celle-ci similaires à ceux des Ets thermaux,
- ▮ des critères d'intervention retenus pour les établissements thermaux.

POUR CE FAIRE LA REGION ACCOMPAGNE EGALEMENT LES MAÎTRE D'OUVRAGE SUR :

- les études et travaux nécessaires à la maîtrise de la ressource en eau
- les dossiers d'homologation et de dérogation

INTERET DE L'ACTIVITE ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'intérêt de l'activité repose sur l'utilisation de l'eau thermale qui :

- caractérise ce type d'offre pour les stations thermales,
- leur confère une véritable valeur ajoutée au regard des nouveaux équipements des piscines publiques, de bases aquatiques ainsi que d'offre aqualudique et de remise en forme en milieu urbain.

Pour autant, quelques obstacles restent souvent à lever :

- l'obtention de la dérogation d'utilisation des eaux thermales,
- l'application de l'article D. 1332- 5 du Code de la Santé Publique,
- un texte et une lecture de la réglementation limités, « à l'alimentation à partir du réseau public » et la notion de « potabilité de l'eau » sans prise en compte de :
 - ▮ la nature et des pratiques de l'activité,
 - ▮ des caractéristiques de ces équipements : *conception, faible profondeur, gestion et mode d'utilisation des bassins, exigence sanitaire similaire à celle des établissements thermaux*
 - ▮ de l'utilisation pour les curistes de la même eau dans l'établissement thermal d'une même station.

DONNEES ECONOMIQUES DE MIDI-PYRENEES

- 17 Stations Thermales et 23 Etablissements Thermaux dont 10 intégrés.
- 26 forages thermaux (homologués ou non) avec suivi en continu.
- 14 équipements dédiés.
- Une centaine de séjours de Remise en Forme et prestations de Bien-Etre.
- Plus de 77 millions d'euros HT investis de 1998 à 2007 (ressource en eau, Etablissements Thermaux, Centres Thermoludiques et de Bien-Etre).
- 15 millions d'€ (19, 5 %) d'apport de la Région pour cette période, auxquels s'ajoutent les contributions financières des Départements, du FEDER et de l'Etat, pour un total de 52 % de ces investissements.

EN 2006 :

- 70 962 curistes thérapeutiques (- 0,9 % / à 2005) dont 74 % dans les stations des Pyrénéest
- CA de 34,300 millions d'€, représentant 84,6 % du CA thermal.
- Plus de 100 000 séjours curistes accompagnants inclus.
- 20 000 séjours de Remise en Forme, soit 7 fois plus qu'en 1996,
- CA de 1,134 millions d'€, soit 2,8 % du CA des établissements.
- Plus de 2 millions de nuitées (accompagnants inclus) dont 98 % relevant du thermalisme thérapeutique.
- 463 000 entrées thermoludiques et de Remise en Forme à la journée soit près de 6 fois plus qu'en 1996,
- CA de 5,112 millions d'€, soit 12,6 % du CA Thermal.

Eau minérale et thermoludisme

OBJET

L'objet de l'intervention concerne la problématique de l'alimentation des Centres Thermoludiques à partir d'une eau minérale naturelle.

HISTORIQUE

La création de Centres thermoludiques en France a démarré à la fin des années 2000 et avait pour objet de créer une activité complémentaire au thermalisme thérapeutique. Un certain nombre de projets ont vu le jour, certains ont été réalisés, d'autres sont en cours de réalisation et l'instruction des dossiers de permis de construire a fait apparaître des problématiques d'ordre sanitaire et technique à travers les questionnements de la DDASS.